

# AUSTIN

## Rapport du maire

Permettez-moi, en tant que maire de votre Municipalité et au nom des membres de votre Conseil, de vous informer de la situation financière de la Municipalité d'Austin.

### États financiers 2001

Fonds d'administration  
Recettes et dépenses

Exercice se terminant le 31 décembre 2001

	Budget	Réalisation
<b>Revenus</b>		
Total des recettes	1 220 709	1 263 180
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
Total des dépenses	1 195 959	1 190 183
Autres activités financières	105 312	94 378
Affectation de surplus	(80 562)	(80 562)
Total dépenses et activités financières	1 220 709	1 203 999
<b>Sommaire du résultat</b>		
Recettes		1 263 180
Dépenses		1 203 999
<b>Surplus réalisé</b>		<b>59 181</b>

## La situation financière courante :

Les prévisions présentées confirment que cette année également, l'exercice se terminera par un excédent des revenus sur les dépenses. Le contrôle strict des dépenses a permis d'atteindre ce résultat satisfaisant. Le marché immobilier est demeuré très actif et les revenus générés par les droits de mutation ont dépassé les prévisions budgétaires. Les nouvelles constructions complétées en cours d'année ont également contribué à une augmentation significative des recettes. Pour l'essentiel, près des 2/3 du surplus sont attribuables à l'essor de l'activité foncière. Austin demeure donc un lieu de villégiature fort apprécié. Le surplus dégagé cette année sera affecté à l'exercice 2003.

## AUSTIN

### Sommaire

- 2 Rapport des vérificateurs
- 3 Les perspectives pour 2003
  - Collecte sélective
  - Bibliothèque
  - Comité culturel
- 4 Comité des loisirs

## Rémunération des élus

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux exige le rappel de la rémunération des membres de ce Conseil. En vertu du règlement 01-276 adopté le 2 avril 2001, Austin verse au maire une rémunération de 7 267.40 \$ et une allocation de dépenses de 3 633.68 \$. La somme de 2 424.48 \$ est versée aux conseillers en rémunération et 1 212.28 \$ comme allocation de dépenses.

## Rapport des vérificateurs

Tel qu'il appert au rapport des vérificateurs, Gagnon, Guérin, Crook & Associés comptables agréés, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2001, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

## Projections concernant l'exercice courant

### Recettes prévues jusqu'au 31 décembre 2002

Taxe foncière générale	1 052 454
Tarifification pour services municipaux	194 218
Paiements tenant lieu de taxes	19 544
Services rendus aux organismes municipaux	21 876
Autres revenus de sources locales	119 825
Subvention M.T.Q. (gravier chemin)	10 000

---

**Total des recettes projetées** **1 417 917**

---

### Dépenses prévues jusqu'au 31 décembre 2002

Administration générale	356 143
Sécurité publique	369 170
Transport (voirie)	280 832
Matières résiduelles-vidange des fosses septiques	170 314
Urbanisme et mise en valeur du territoire	55 016
Loisirs et culture	37 916

---

**Total des dépenses de fonctionnement projetées** **1 269 391**

---

Autres activités financières (immobilisations)	81 715
Montant net des dépenses imputables à l'exercice courant	1 351 106

---

**Surplus projeté pour l'exercice 2002** **66 811**

---

### Liste des contrats en vertu de l'Article 955 du code municipal.

#### Le rapport du maire doit faire état des contrats:

a) comportant une dépense de plus de 10,000 \$ que la municipalité a conclus depuis le dernier rapport de la situation financière.

#### CONTRATS:

<b>Roch Vallières Inc.</b> Réfection des chemins municipaux (gravier)	<b>40 296</b>	<b>Entreprise R.P. Eng.</b> Entretien des chemins d'hiver	<b>96 425</b>
<b>Produits chimiques Calclo</b> Épandage de chlorure de calcium	<b>23 767</b>	<b>2543-2006 Québec inc.</b> Vidange des fosses septiques	<b>67 841</b>
<b>Entreprise R.P. Eng.</b> Nivelage des chemins	<b>18 000</b>	<b>Pavage Racine</b> Pavage aire de jeu	<b>21 682</b>
<b>Graydon Gardner</b> Cueillette des ordures ménagères	<b>92 353</b>		

b) comportant une dépense de plus de 2,000 \$ que la municipalité a conclus avec un même contractant depuis le dernier rapport de la situation financière de la municipalité lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense de plus de 10,000\$.

#### CONTRATS:

**Aucun**

## Les perspectives pour 2003:

L'administration de la municipalité n'occasionnera pas de dépenses nouvelles significatives. Les frais encourus pour couvrir les prestations de services offerts par la municipalité, évolueront toutefois. Il faut les considérer cas par cas, pour en comprendre les raisons et en mesurer les tendances. En sécurité publique, les augmentations des coûts des services de police dispensés par la Régie de police de Memphrémagog ont été largement absorbées en 2002. Par contre, la municipalité devra couvrir en 2003 le solde du coût du nouveau véhicule des premiers répondants. Pour la voirie, il est prévu de compléter le pavage du chemin Hopps. On rappellera qu'avec l'aide financière du programme d'Infrastructure Canada-Québec il fut possible d'effectuer en 2002 une rénovation majeure de ce chemin. L'année prochaine il est également prévu d'amorcer une rénovation du chemin Millington, au moins pour un tiers de sa longueur.

La mise en œuvre du projet d'instauration d'un service de cueillette sélective des matières recyclables à chaque adresse civique, nécessitera un ajustement de la taxe dédiée au service de l'enlèvement des ordures ménagères. Il faudra également faire face aux coûts additionnels causés par le transport et l'enfouissement des matières résiduelles dans un autre site. Je vous rappelle que jusqu'à présent nous étions en mesure d'enfouir nos déchets au site d'Intersan, dans le Canton de Magog (maintenant Magog). Cette entreprise aura toutefois épuisé la capacité autorisée du site au cours de 2003 et il n'est pas prévu qu'un nouveau permis puisse lui être octroyé d'ici là.

Le principal changement pour les contribuables, en 2003, sera occasionné par le nouveau rôle d'évaluation déposé par les évaluateurs en septembre dernier. Les évaluations augmenteront en moyenne d'environ 20%. Il s'agit bien là du reflet direct, du corollaire, de la dynamique du marché immobilier en région. Les propriétaires ne seront évidemment pas affectés également, puisque l'évaluateur saisit les tendances secteur par secteur. Il faudra toutefois garder à l'esprit que le total des dépenses de la municipalité n'augmente pas en proportion de la moyenne de l'évaluation, loin de là. Le taux de taxation sera ajusté pour rencontrer les dépenses.

*Roger Nicolet, Maire*

## Collecte sélective

Au mois de janvier prochain, la municipalité distribuera, au frais de l'immeuble desservi, à toutes les résidences de la municipalité, un bac roulant de 360 litres de couleur bleue pour la collecte en bordure de la rue des matières recyclables.

Chaque bac aura un numéro de série attribué au numéro civique de la résidence. Le bac de récupération est rattaché à la propriété. Le propriétaire, locataire ou occupant doit donc laisser le bac de récupération sur place lorsqu'il déménage.

Les bacs demeureront la propriété de la municipalité et seront loués aux propriétaires d'immeubles. Le bac sera facturé à même le compte de taxes en 5 versements annuels pour les années 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007. Les propriétaires seront responsables des

bacs en cas de dommages, pertes ou vols.

Les bacs seront distribués au début du mois de février. La première collecte aura lieu le lundi 10 février 2003. Un feuillet d'information expliquant les modalités du service, notamment les matières recyclables acceptées, les matières refusées et l'horaire de la collecte mensuelle sera distribué avec le bac.

## Bibliothèque

### FRAIS DE REMBOURSEMENT POUR L'ABONNEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE MAGOG

À compter de janvier 2003, la municipalité remboursera dans sa totalité les frais d'abonnement à la bibliothèque de Magog pour les non résidents, les frais de l'inscription de 7,00\$ demeurent à la charge de l'abonné.

## Comité culturel

### Quelques mots du comité culturel

Le comité réitère ses remerciements aux visiteurs, aux exposants et aux hôtes qui ont contribué, cette année encore, au succès retentissant de son 3<sup>e</sup> Weekend Art & Culture!

Félicitations aux gagnants du concours de photo : Serge Beaudet, Denyse Provost et Ginette Fauquet. Nos remerciements à tous les participants. AVIS : Le concours sera repris l'an prochain, donc gardez vos appareils à portée de la main!

Nos félicitations à Madame Françoise Hamel-Beaudoin, dont le tout dernier livre Lily Esther Butters, née pour aimer, a été chaleureusement accueilli par la population. Notez qu'il paraîtra sous peu en version anglaise, grâce à la générosité de l'une de nos concitoyennes.

AVIS : Dans le but d'aider les enfants qui participent ou aimeraient participer aux activités culturelles (danse, théâtre, peinture, etc.) à l'extérieur d'Austin, le comité a décidé d'offrir une bourse. La somme et les modalités restent à déterminer. Renseignez-vous auprès de la secrétaire au 843-4281.

## Activités à venir :

Dégustation de vin et fromage, le 15 février 2003, à l'occasion de la St-Valentin.

Souper méchoui, à l'occasion de la Fête du village, à l'été 2003.

## Comité des loisirs

### Fête pour les enfants

Le comité des loisirs organise une fête de Noël pour les enfants. Clowns, jongleurs et magiciens seront de la partie, le 14 décembre à 13h30, à l'hôtel de ville. Attendez-vous à de joyeuses surprises!!

*Le conseil et les membres du personnel d'Austin désirent vous offrir leurs meilleurs vœux de paix, prospérité et bonheur à l'occasion des fêtes et du nouvel an*



Grange sur le chemin Millington par Normand Désico